

LA REPRISE GRADUELLE SE POURSUIT

Lundi, on embarquera à l'avant dans encore plus de bus

LA REPRISE DE LA VALIDATION DES TITRES ET DE L'EMBARQUEMENT PAR L'AVANT DANS LES BUS REPRENDRA DÈS LE LUNDI 27 JUILLET SUR LES LIGNES RATTACHÉES AUX CENTRES DE TRANSPORT MONT-ROYAL ET LEGENDRE. AYEZ VOTRE DE TITRE DE TRANSPORT EN MAIN !

Dans ces bus, vous remarquerez le nouveau panneau de protection pour le chauffeur ainsi que de l'affichage qui délimite une zone de deux mètres autour de lui. Le siège situé derrière le chauffeur, réservé aux personnes ayant des limitations fonctionnelles, a dû être relocalisé à l'extérieur de la zone.

L'affichage vise également à assurer une circulation plus fluide à l'intérieur du bus : l'embarquement se fait obligatoirement par l'avant et la sortie, par l'arrière (à l'exception des personnes ayant des limitations fonctionnelles). Cette nouvelle configuration, qui suit les recommandations de l'Institut national de santé publique du

Québec (INSPQ) et de la CNESST, permettra d'assurer la sécurité de tous.

- 01 Sur le panneau de protection près du chauffeur, nous avons tenu à vous accueillir avec un Bonjour.
- 02 Cette affiche vous invite à vous déplacer vers l'arrière et à rester derrière la ligne hachurée.
- 03 Pour garder une distance de deux mètres, le siège réservé situé à proximité du chauffeur a été déplacé ailleurs dans le bus.
- 04 Et des indications vous rappellent votre nouvelle bonne habitude à prendre : sortir à l'arrière du bus.

CENTRES DE TRANSPORT MONT-ROYAL ET LEGENDRE

LES LIGNES DE BUS CONCERNÉES

Centre de transport Mont-Royal

11, 14, 25, 27, 47, 51, 97, 359, 368, 410, 427, 430

Centre de transport Legendre

19, 41, 45, 52, 54, 56, 67, 69, 121, 135, 130, 140, 146, 180, 193, 197, 365, 439, 440, 460, 467, 469



01



02



03



04

PRÉVENTION DU SUICIDE

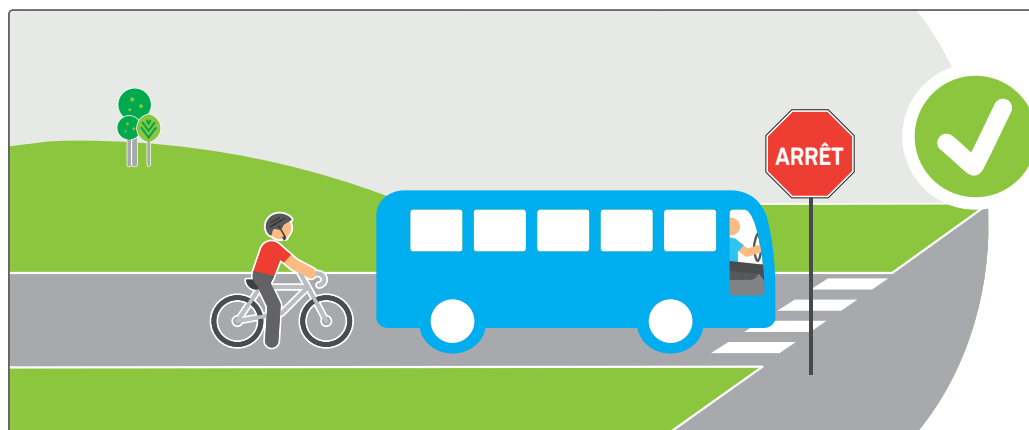
DE L'AIDE DISPONIBLE

En juillet, nous nous associons à Suicide Action Montréal (SAM) pour faire connaître la ligne téléphonique 1-866-APPELLE (277-3553), disponible 24 h/7jours, partout au Québec.

Cette action s'inscrit dans le contexte de la crise de la COVID-19 qui entraîne une hausse de détresse psychosociale auprès de la population. La ligne offre une aide immédiate en cas de crise suicidaire.

Des gestes qui peuvent aider

Si vous êtes témoin d'une situation pouvant potentiellement mettre en danger la vie d'une personne, faites-en le signalement le plus rapidement possible. Vous pouvez alors soit utiliser un des téléphones rouges situés dans les niches d'assistance sur les quais du métro, soit contacter un membre du personnel travaillant dans le métro, qu'il s'agisse par exemple d'un inspecteur, d'un agent de station ou d'un employé d'entretien.



S'IMMOBILISER AUX ARRÊTS ET RESTER DERRIÈRE LE BUS

Attendez de connaître l'intention du chauffeur avant d'avancer.

stm.info/cyclistes